INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 20 000 $ DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT VÉLO

Baie-Saint-Paul, le 26 mars 2025 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 20 000 $ à Vélo Charlevoix.

Vélo Charlevoix
En continuité avec l'étude financée par la MRC de Charlevoix et réalisée par Vélo Charlevoix dans le cadre des parcours ruraux, la MRC accorde un financement de 20 000 $ à Vélo Charlevoix grâce au Fonds éolien de développement régional. Ce soutien permettra de poursuivre le projet « Charlevoix, Destination Vélo » qui vise à positionner la région comme un acteur incontournable dans le milieu cycliste, tant dans les parcours de vélo de route, de bikepacking et de gravel bike. L'initiative prévoit la création et l'amélioration de parcours balisés, l'uniformisation de la signalisation et la mise en valeur des ressources locales.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix
Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.